



PRO1000

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

MARMITE CHAUFFE DIRECTE

NOTICE D'INSTALLATION



NOTICE D'INSTALLATION

FR_PRO1000_MARMITE CD-C150-200-REV. ---
Rédigé par LLA le 04/09/23
Révisé par --- le

APPLICABLE A :

V03092	V03093			

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. AVANT-PROPOS	1
2. CONTACTS UTILES	1
3. GARANTIE	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE	1
INSTALLATION	2
1. GENERALITES	2
2. MANUTENTIONS	2
3. INSTALLATION	2
4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES	2
5. MONTAGE DE LA MITRE	2
6. PLAQUETTE SIGNALETIQUE	3
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	4
1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE	4
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	4
3. APRES RACCORDEMENT	4
RACCORDEMENT GAZ	5
1. AVANT RACCORDEMENT	5
2. RACCORDEMENT GAZ	5
3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT	5
REGLAGES-MAINTENANCE	6
1. VERIFICATIONS PERIODIQUES	6
2. CHANGEMENT D'INJECTEUR MARMITE	6
3. TABLEAU DE REGLAGE GAZ	6
RACCORDEMENT EAU	8
1. RACCORDEMENT DU REFROIDISSEUR A EAU	8
PREMIÈRE MISE EN SERVICE	8
1. GENERALITES	8
2. AVERTISSEMENT AVANT MISE EN SERVICE	8
3. MISE EN SERVICE	8
4. MISE HORS SERVICE	8
5. PANNEAU DE COMMANDE	9
SCHEMAS ELECTRIQUE & GAZ	9
1. SCHEMA DE GAZAGE	9
2. SCHEMA ELECTRIQUE	10
3. REGLAGE CHARNIERE STANDARD	12
4. CARTE DE REGULATION (OPTION REGULATION ELECTRONIQUE)	12
PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	13



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision

INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :



www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



INSTALLATION

1. GENERALITES

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné.

2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler chaque pied (ou boulon de réglage pour les appareils à monter sur socle maçonné) individuellement.

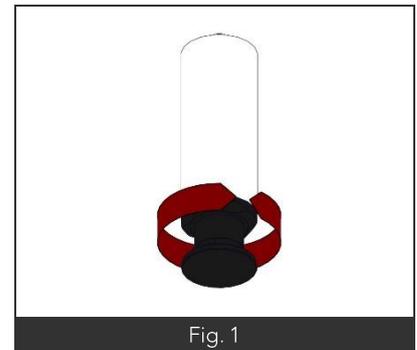


Fig. 1

5. MONTAGE DE LA MITRE

Nos appareils gaz, de type A, ne doivent pas être raccordés à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Cela implique le montage d'une mitre, fournie avec l'appareil. Pour se faire, il suffit de :

- Positionner la mitre à son emplacement.
- Mettre en place les crochets du bas de la mitre sous le dessus.
- Serrer les deux vis situées de part et d'autre de la mitre et accessibles depuis les orifices de la grille situés au sommet de la mitre de façon à la verrouiller.

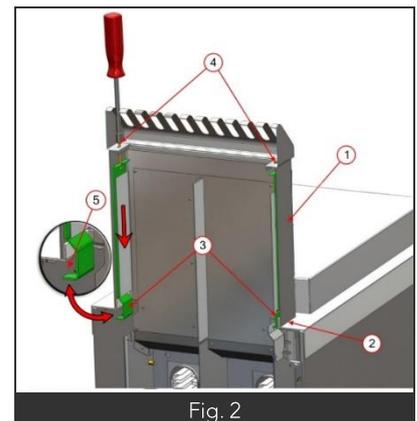


Fig. 2



AVERTISSEMENT

Il est impératif de monter la ou les mitres d'origines, livrées avec l'appareil.

Par ailleurs, le dispositif d'accroche de la mitre permettant un certain débattement, il convient de vérifier son bon alignement avec le conduit d'évacuation des produits de combustion interne à l'appareil.

6. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique. Son emplacement diffère en fonction de la configuration de l'appareil :

- Marmite en façade.

		CHARVET S.A.	
		38850 CHARAVINES	
Réf.	_____		
Code:	_____	Type:	_____
N°FC:	_____	N°OF:	_____
		Rep.	_____
Cat.	_____		
Gaz	_____		
P	(mbar)	_____	
ΣQ_n	(kW)	_____	
ΣV_n	(m ³ /h)	_____	
ΣM_n	(kg/h)	_____	
U	_____ V	_____ Hz	_____ Ip
P	_____ kW		
		_____	
		_____	
MADE IN FRANCE			

Fig. 3

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- La section du câble de raccordement de l'appareil au réseau doit être de 1.5 mm².
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Localiser la position du câble de raccordement électrique, et de la borne de liaison équipotentielle.
- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.

2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du boîtier de raccordement.

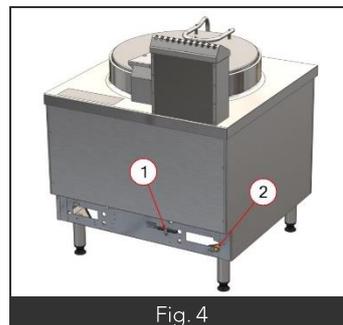


Fig. 4

Équipotentialité :

L'appareil doit être inclus dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).

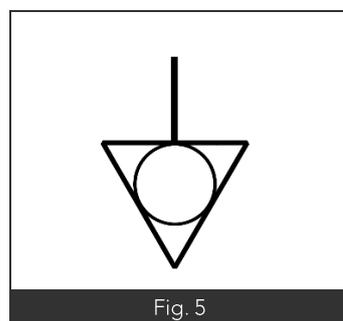


Fig. 5

3. APRES RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.

RACCORDEMENT GAZ



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement de l'appareil au gaz :

- L'appareil doit être installé dans les règles de l'art, ou à défaut, en conformité avec les normes de références ou instructions de cette notice.
- Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustions.
- Le local d'installation de cet appareil doit être suffisamment aéré, et équipé d'un système d'extraction mécanique des gaz brûlés.
- Attention au débit d'air neuf requis (exprimé en m³/h) qui doit être de 2 x P_n (Puissance nominale en kW).
- Interposer une vanne de barrage gaz entre l'appareil et la canalisation fixe de l'utilisateur. Cette vanne doit être accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT

Avant de procéder au raccordement gaz de l'appareil, vérifier :

- La propreté de la canalisation.
- La dimension de la canalisation, afin de minimiser les pertes de charge. Le diamètre du tuyau est fonction de la puissance de l'appareil, de la pression du gaz, et du parcours (Longueur, nombre de coudes).
- Le type de gaz utilisé : Vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (Nature/pression). Ces indications sont portées sur l'étiquette à proximité du raccordement gaz.
- Que le débit d'air neuf pour l'apport en air de combustion est suffisant (Voir tableau ci-dessous).

Code appareil	Type appareil	Puissance (kW)	Débit d'air neuf requis (En m ³ /h)
V03092	PRO1000-G1MF150CD	25.6	51.2
V03093	PRO1000-G1MF200CD	31.4	62.8

2. RACCORDEMENT GAZ

Connecter l'appareil au gaz, via le raccord fileté M1/2" situé à l'arrière de l'appareil (Fig6 Rep3).

Remarque : Un raccordement par flexible est possible sous réserve que ce dernier soit homologué selon les conditions du pays d'installation et adapté à la nature de gaz employé. La longueur de ce flexible est limitée à 1.50m.

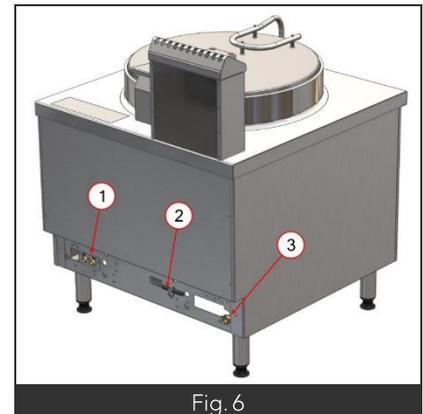


Fig. 6

3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT

Après raccordement, contrôler :

- L'étanchéité du circuit jusqu'à la rampe porte-robinets gaz.
- La pression de l'appareil en fonctionnement (Voir section « Réglages – Maintenance » ci-dessous).
- L'aspect de la flamme.
- Le bon fonctionnement de l'appareil.

REGLAGES-MAINTENANCE

1. VERIFICATIONS PERIODIQUES

Dans des conditions normales d'utilisation, il est recommandé de réviser l'appareil une fois par an. Cette révision devra, en plus du contrôle du fonctionnement général de l'appareil, inclure à minima :

- La vérification du bon état général des composants électriques et mécaniques.
- La vérification de l'aspect des câbles et connexions (Aspect, serrage).
- La vérification des organes de régulation et sécurité.
- La réalisation d'un graissage des robinets gaz

2. CHANGEMENT D'INJECTEUR MARMITE

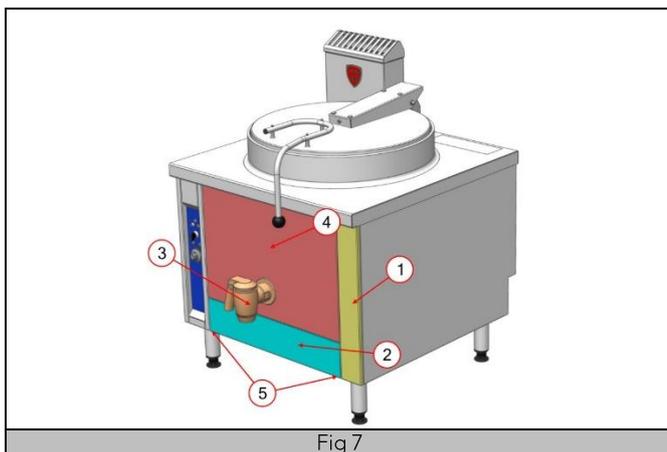


Fig 7

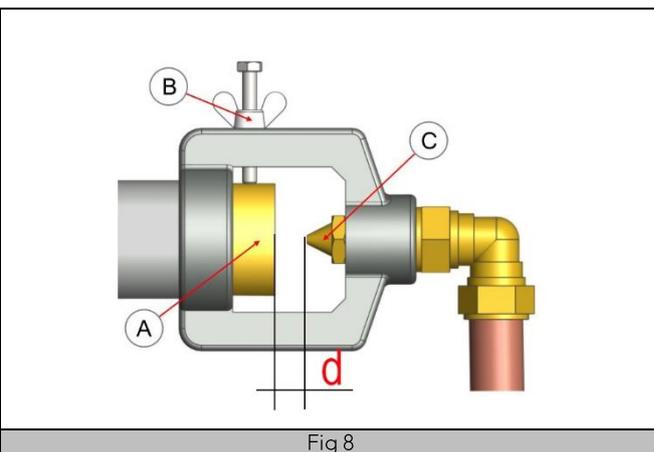


Fig 8

- Le venturi est accessible après dépose des habillages (Fig 7 Rep1,2,3,4 et Rep 5 fixation des vis)
- Débloquer l'écrou de la bague d'air (Fig 8 Rep B et A).
- Déposer l'injecteur (Fig 8 Rep C), le remplacer par l'injecteur souhaité (Voir tableau fig.9 de réglage gaz ci-dessous).
- Régler la distance « d » (Fig 8) en fonction des données du tableau 2 ci-dessous.(Fig 9)
- Bloquer l'écrou (Fig 8 RepB).
- Sceller après réglage.



AVERTISSEMENT

En cas de changement d'injecteur, après le remplacement de celui-ci s'assurer de l'étanchéité du circuit gaz au point de raccordement injecteur/ porte injecteur.

3. TABLEAU DE REGLAGE GAZ

Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur		Réglage d'air (mm)	Débit calorifique minimal
	Brûleur principal	Veilleuse	Brûleur principal	
150CD				
G20 :Pn=20 mbar	400	40	6	
G 31 : Pn = 37 mbar	270	20	6	
200CD				
G20 :Pn=20 mbar	420	40	5	
G 31 : Pn = 37 mbar	280	20	4	

Fig.9

Figure 10



- La vanne gaz (Figure 1) se trouve derrière le panneau de commande (Figure 10)
- Déposer le capot de commande (Figure 10 rep 1 et 2)
- Déposer le capot de façade (Figure 10 rep 3)

Contrôle de la pression d'entrée :

- Enlever la vis (Figure 11 Rep 5) puis brancher le - manomètre sur la prise de pression Rep 6.
- Mettre l'appareil en fonctionnement (en débit maxi)
- Vérifier vos mesures (Tableau 3)
- Arrêter l'appareil, resserrer la vis.

Réglage de la pression de sortie :

- Enlever la vis (Rep 3) puis brancher le manomètre sur la prise de pression. Rep 4.
- Mettre l'appareil en fonctionnement (en débit maxi)
- Vérifier vos mesures (Tableau 2)

Réglage de la pression régulation

- Enlever la vis de protection (Figure 11 rep 2)
- Pour augmenter la pression tourner la vis de réglage dans le sens horaire la vis (Figure 11 Rep 1)
- Arrêter l'appareil, resserrer la vis de protection (Figure 11 rep 2).

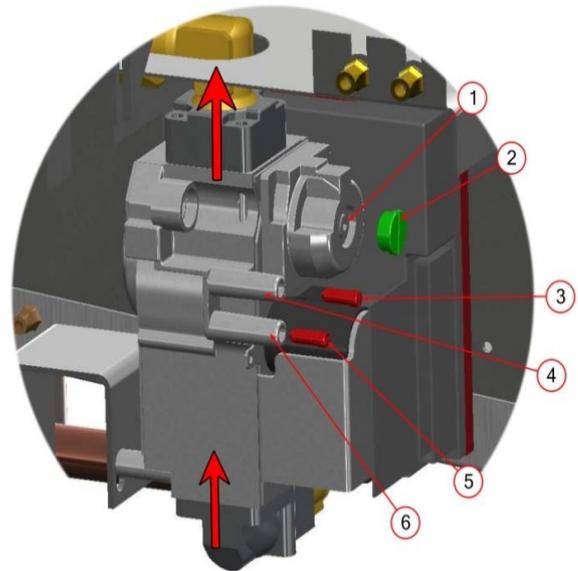


Figure 11

Puissance nominale	Pression Entrée régulation	Pression Sortie régulation
20 mbar	18-20 mbar	17-18 mbar
37 mbar	37 mbar	35-37 mbar



AVERTISSEMENT

Tous les appareils raccordés sur la même canalisation doivent être en fonctionnement à leur débit maximum lors de ce contrôle.



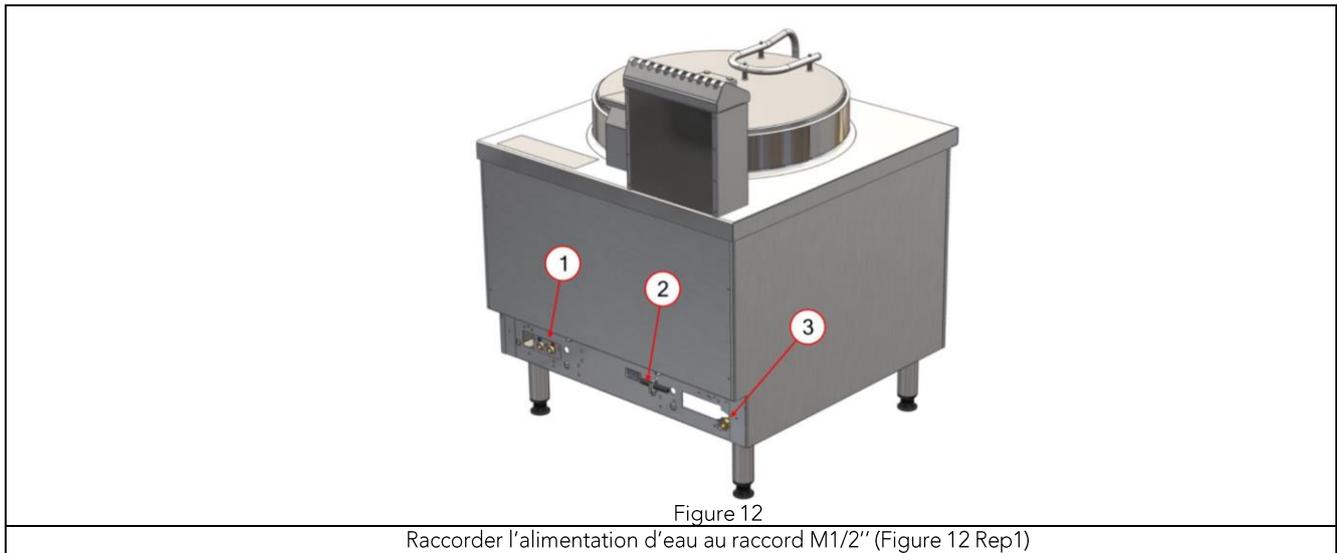
INFORMATION

Astuce :

La prise de pression peut également servir d'orifice de purge pour le circuit gaz avant la mise en service de l'appareil.

RACCORDEMENT EAU

1. RACCORDEMENT DU REFROIDISSEUR A EAU



PREMIÈRE MISE EN SERVICE

1. GENERALITES

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

2. AVERTISSEMENT AVANT MISE EN SERVICE

 AVERTISSEMENT	Lors des premières mises en route de l'appareil, la vanne gaz peut se mettre en « défaut ». Veuillez réarmer en appuyant sur « Reset ». ATTENTION : TOUS LES DEFAUTS DOIVENT ETRE ANALYSES AVANT REARMEMENT.
 AVERTISSEMENT	La marmite ne doit pas être destinée à la cuisson en bain d'huile. Toute utilisation anormale de l'appareil pourra avoir des conséquences au bon fonctionnement de ce dernier ou pour la sécurité des biens et des personnes. NOTRE RESPONSABILITE DE SAURAIT ETRE ENGAGEE.
 AVERTISSEMENT	L'utilisation prolongée à vide de la cuve et sans surveillance peut endommager l'appareil. Retirer tout objet présent dans la cuve.

3. MISE EN SERVICE

- Remplir la cuve sans dépasser le niveau maxi.
- Tourner la manette du doseur d'énergie à 100%.
- Le voyant rouge et le voyant orange s'allume le brûleur est en fonctionnement.
- Mettre entre 60 et 80% une fois la température souhaitée atteinte.


AVERTISSEMENT

Ne pas laisser la chauffe sur 100% plus d'une heure consécutive.

4. MISE HORS SERVICE

- Mettre la manette sur position « 0 » pour la marmite standard.
- En fin de journée, couper la vanne gaz et l'alimentation au réseau électrique.

5. PANNEAU DE COMMANDE

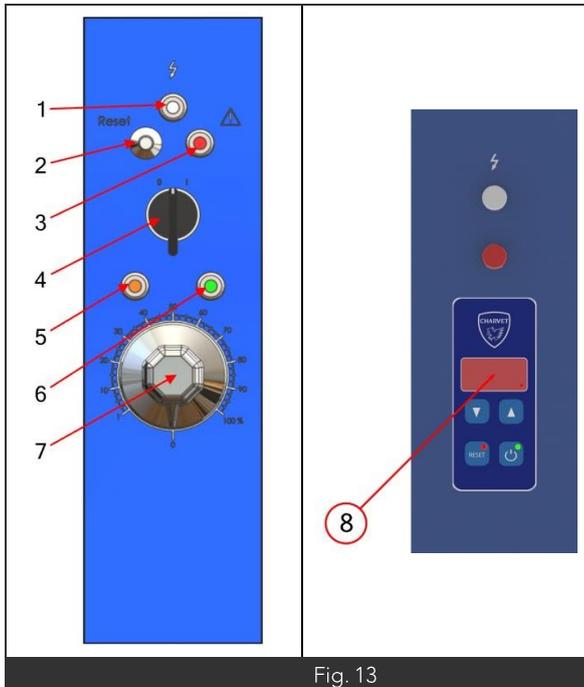


Fig. 13

Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Voyant blanc présence tension
2	Bouton reset réarmement de la vanne gaz
3	Voyant rouge défaut alarme
4	Commutateur marche/arrêt
5	Voyant orange
6	Voyant vert « fonction brûleur »
7	Manette thermostat
8	Carte régulation en option

SCHEMAS ELECTRIQUE & GAZ

1. SCHEMA DE GAZAGE

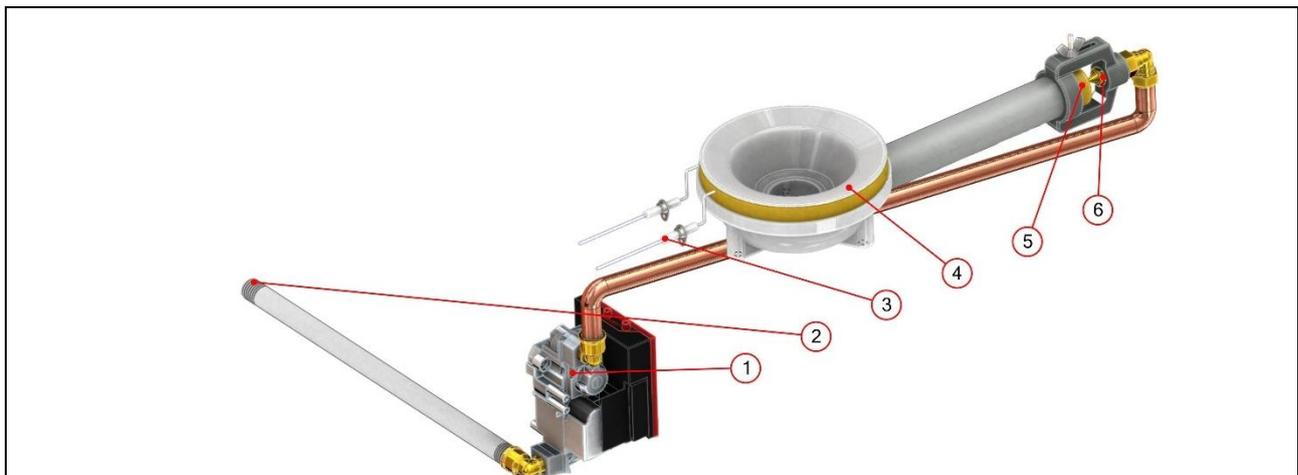
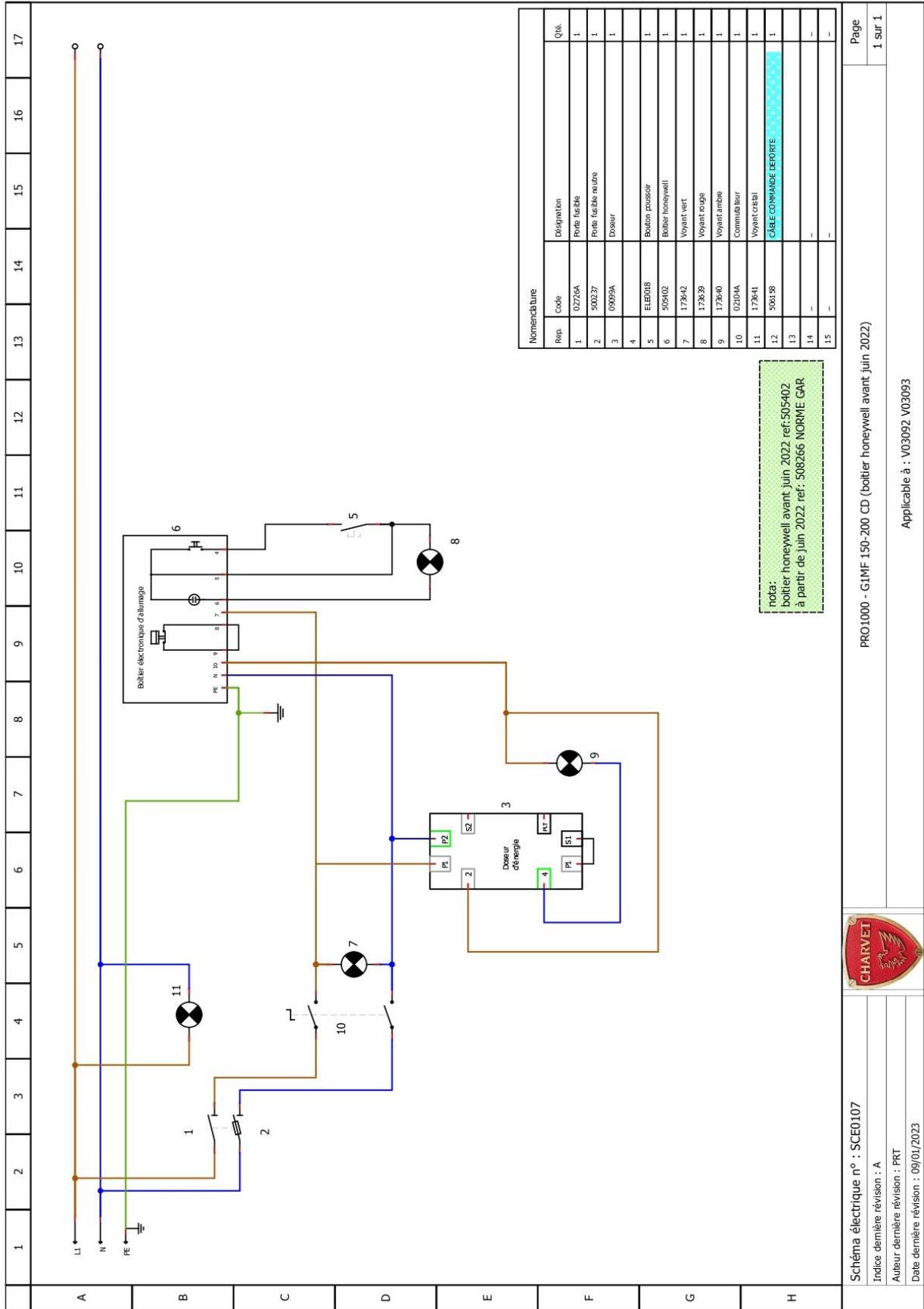


Figure 14

Repère	Désignation et caractéristique principale	Code	
01	Vanne gaz /Boîtier électronique	506222/508267	177136 / 505402 / 508528
02	Alimentation au réseau gaz (Raccord 15/21)	08755A	
03	Bougie d'allumage	505723	
04	Brûleur Marmite	00112A 200L 00111A pour 150L	
05	Venturi		
06	Injecteur	GN 00226A et GP 00212A	



Nomenclature		Code	Désignation	Qté.
1	02726A		Relais fusible	1
2	500237		Poignée fusible ne brûle	1
3	09099A		Doseur	1
4				
5	ELB008		Bouton poussoir	1
6	505402		Boîtier honeywell	1
7	173642		Voyant vert	1
8	173639		Voyant rouge	1
9	173640		Voyant ambré	1
10	02104A		Commutateur	1
11	173641		Voyant césari	1
12	506159		CÂBLE COMMANDE DEFORTE	1
13				
14				
15				

nota:
 boîtier honeywell avant juin 2022 ref:505402
 à partir de juin 2022 ref: 508266 NORME GAR



Schéma électrique n° : SCE0107

Indice dernière révision : A

Auteur dernière révision : PRT

Date dernière révision : 09/01/2023

PRO1000 - G1MF 150-200 CD (boîtier honeywell avant juin 2022)

Page
1 sur 1

Applicable à : V03092 V03093



3. REGLAGE CHARNIERE STANDARD

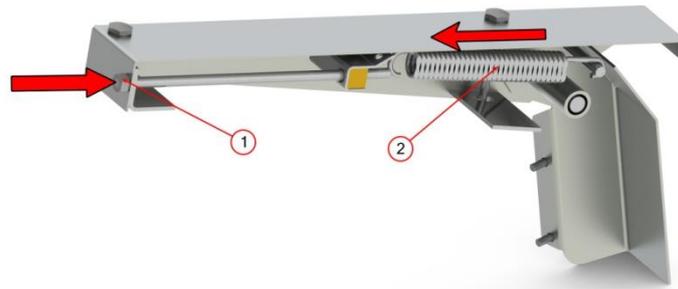
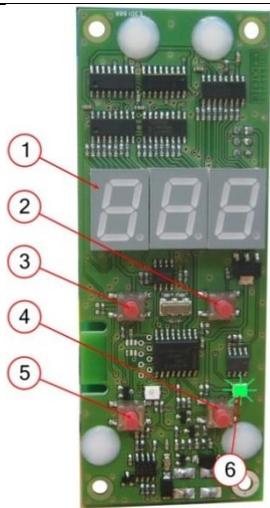


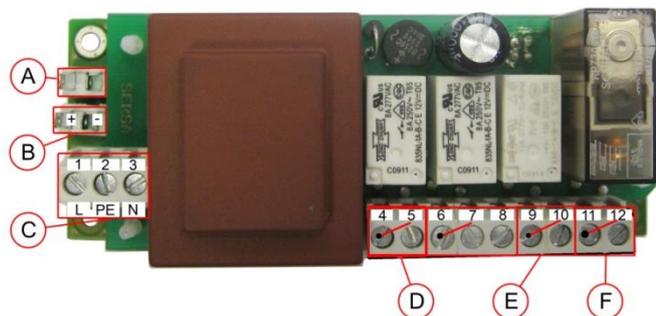
Fig 15

Le réglage de la charnière s'effectue par serrage ou desserrage de la vis 1 (Figure 15 rep 1)

4. CARTE DE REGULATION (OPTION REGULATION ELECTRONIQUE)



- 1 : Afficheur numérique
- 2 : Baisser la consigne
- 3 : Augmenter la consigne
- 4 : Marche/Arrêt
- 5 : Réarmement
- 6 : Voyant vert (Sous tension)



- (A) Sortie régulation.
- (B) Branchement sonde de température .
- (C) Entrée alimentation : (Phase, Terre, Neutre).
- (D) Branchement électrovanne.
- (E) Voyant rouge reset « alertes »
- (F) Régulation

Fig 16

PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Code	Désignation	Visuel
ELE0018	Bouton poussoir	
510147	Commutateur	
09099A	Doseur énergie 230v	
508266	Boitier allumage	
00112A 00111A	Brûleur	
03919A	Robinet vidange ø50-60	
173639	Voyant rouge 230v	
173640	Voyant orange 230v	

Code	Désignation	Visuel
501146	Manette électrique	
171362	Kit bougie allumage présence flamme	
508267	Vanne gaz	
09017A	Ressort charnière	
173641	Voyant blanc 230v	
173642	Voyant vert 230v	



PRO1000

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

MARMITE CHAUFFE DIRECTE

NOTICE D'UTILISATION



NOTICE D'UTILISATION

FR_PRO1000_MARMITE CD-C150-200_REV. ---
Rédigé par LLA le 04/09/23
Révisé par --- le

APPLICABLE A :

V03092	V03093			

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
HISTORIQUE DES RÉVISIONS	2
INTRODUCTION	1
1. AVANT-PROPOS	1
2. CONTACTS UTILES	1
3. GARANTIE	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE	1
UTILISATION	2
1. AVERTISSEMENTS	2
2. PANNEAU DE COMMANDE	3
3. UTILISATION NORMALE	3
4. UTILISATION CARTE DE REGULATION	4
5. MISE HORS SERVICE	4
NETTOYAGE & ENTRETIEN	5
1. AVERTISSEMENTS	5
2. NETTOYAGE DES HABILLAGES	5
3. NETTOYAGE DE LA CUVE	5
4. NETTOYAGE DU BRULEUR	5



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision



INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :



www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



UTILISATION

1. AVERTISSEMENTS

 AVERTISSEMENT	<p>Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document. Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes. Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.</p> <ul style="list-style-type: none">• Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.• Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.• Ne jamais faire fonctionner un appareil à vide ou sans surveillance.• Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.• Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation. <p>Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.</p>
--	--

 AVERTISSEMENT	<p>Lors des premières mises en route de l'appareil, la vanne gaz peut se mettre en « défaut ». Veuillez réarmer en appuyant sur « Reset », et vérifier l'alimentation électrique (inversion phase/neutre ?) ATTENTION : TOUS LES DEFAUTS DOIVENT ETRE ANALYSES AVANT REARMEMENT.</p>
 AVERTISSEMENT	<p>La marmite est destinée à des cuissons à l'eau et ne doit pas être utilisée pour la cuisson en bain d'huile. Toute utilisation anormale de l'appareil pourra avoir des conséquences au bon fonctionnement de ce dernier ou pour la sécurité des biens et des personnes. NOTRE RESPONSABILITE DE SAURAIT ETRE ENGAGEE.</p>
 AVERTISSEMENT	<p>L'utilisation à vide de la cuve ou sans surveillance peut endommager l'appareil. Retirer tout objet présent dans la cuve.</p>
 AVERTISSEMENT	<p>L'utilisation de gros sel se fait uniquement dans une eau chauffée et brassée suffisamment pour une dissolution rapide. Un salage a froid peut endommager la cuve.</p>

2. PANNEAU DE COMMANDE

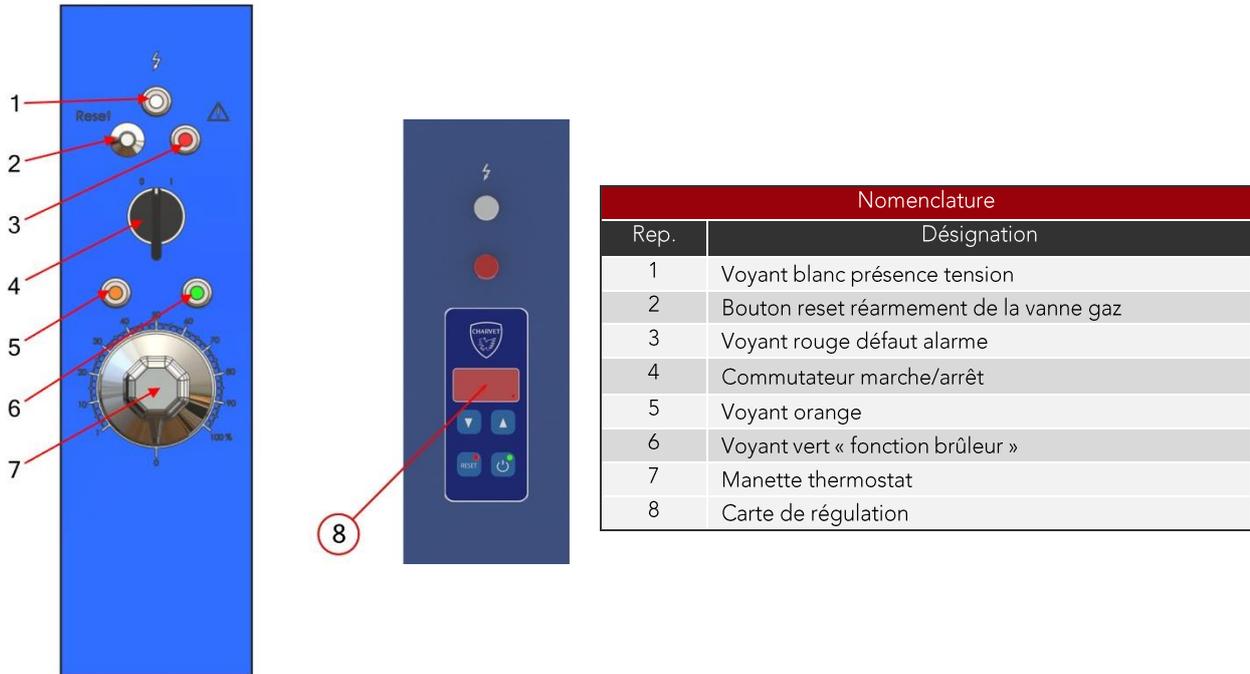


Fig. 1

3. UTILISATION NORMALE

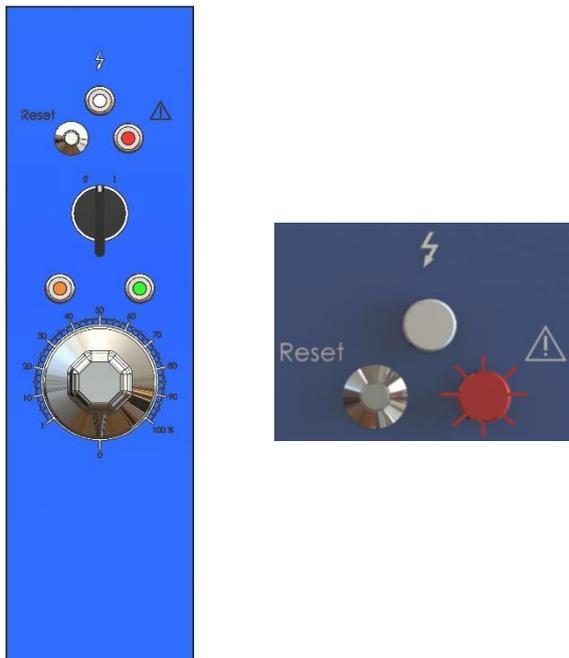


Fig. 2

- Rempli la cuve sans dépasser le niveau Maxi
- L'appareil étant sous tension (voyant blanc allumé) (1)
- Positionner le commutateur sur 1= fonctionnement
- Le voyant orange s'allume signe de mise sous tension.
- Sélectionner une température entre 30°-110° au doseur d'énergie.
- Le voyant vert s'allume. (témoin de chauffe).

Erreur appareil :

- Le voyant rouge s'allume. (Mise en défaut)
- Analyser l'alerte avant d'appuyer sur le bouton reset.
- Note : Lors de la 1ère mise en route de l'appareil neuf, la vanne gaz peut se mettre en défaut, seulement dans ce cas de figure, appuyer sur reset.

4. UTILISATION CARTE DE REGULATION

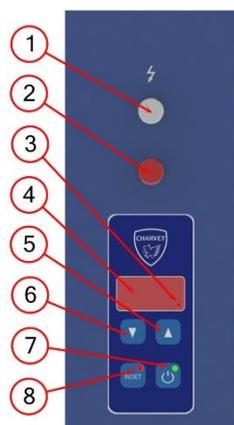
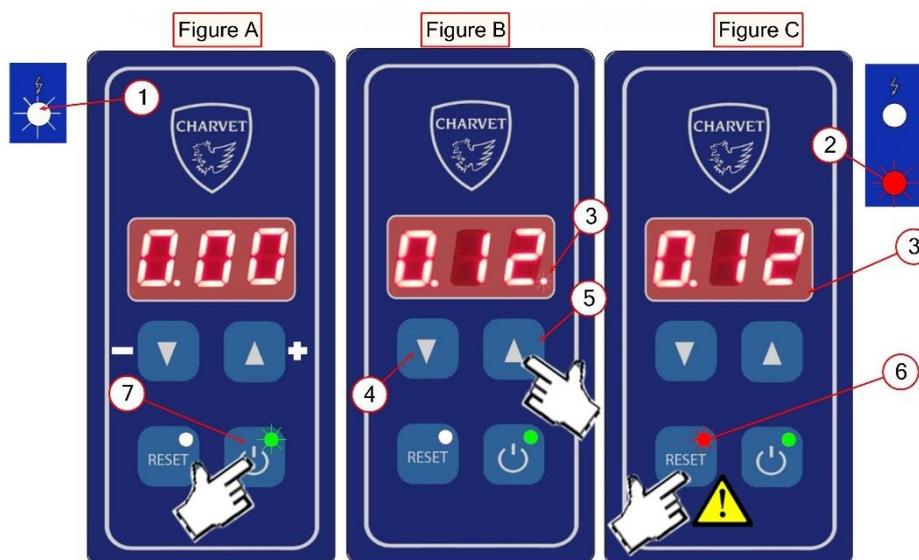


Fig. 3

Nomenclature	
Rep.	Désignation
1	Voyant blanc présence tension
2	Voyant rouge défaut alerte
3	Voyant rouge clignote chauffe
4	Afficheur numérique
5	Augmenter la température
6	Diminuer la température
7	Marche / Arrêt (Voyant vert de mise sous tension)
8	Réarmement (Reset = « Alerte »)



- 1) L'appareil étant sous tension (Voyant blanc allumé) (Fig.A rep 1).
- 2) Maintenir appuyé (Fig A rep 7) le voyant vert s'allume.
- 3) Choisir la température en agissant sur : plus ou moins (Fig B rep 4-5)
- 4) Après avoir sélectionné une température, un voyant rouge clignote (Fig B rep 3) signe que le brûleur est en fonctionnement.
- 5) Pour arrêter le fonctionnement : sélectionner la température 000.
- 6) Pour éteindre l'appareil maintenir appuyer (Fig A Rep 7) le voyant vert s'éteint.
- 7) « ALERTE » Le voyant rouge du RESET (Fig C rep 6 et 2) s'allume. Le brûleur coupe. (voyant rouge fig C rep 3 ne clignote plus.).



AVERTISSEMENT

Ne pas laisser la chauffe sur 100% plus d'une heure consécutive.

5. MISE HORS SERVICE

- Mettre la manette sur position « 0 » pour la marmite standard.
- Maintenir appuyer sur la touche arrêt (Fig A Rep 7 tableau panneau de commande ci-dessus)
- En fin de journée, couper la vanne gaz et l'alimentation au réseau électrique.

NETTOYAGE & ENTRETIEN

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.

Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.

Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.

L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

- Mettre à l'arrêt. Après chaque service il est fortement recommandé, avant le nettoyage, de fermer les vannes de barrage gaz et de mettre hors tension les appareils.
- Laver, avec une éponge, à l'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre).
- Passer un chiffon gras après chaque nettoyage.

3. NETTOYAGE DE LA CUVE

Ce nettoyage peut être réalisé par détrempage, lavage à l'eau et produit d'entretien de lavage vaisselle.

Lors de salage « au gros sel » des aliments humide dans la cuve, on rincera abondamment le fond de cuve à grande eau pour éliminer tous les restes de sel évitant ainsi un risque de piqûre de l'acier inoxydable.

4. NETTOYAGE DU BRULEUR

Si un nettoyage de brûleur devient nécessaire, faire appel à votre installateur.



AVERTISSEMENT

IL EST PROSCRIT DE NETTOYER LE BRULEUR AVEC DE L'EAU